

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

ÉFS  
Établissement français du sang

**Décision n° N 2017-11 du 20 avril 2017 portant nomination  
à l'Établissement français du sang**

NOR : AFSK1730272S

Le président de l'Établissement français du sang,  
Vu le code de la santé publique, notamment son article R. 1222-8 ;  
Vu le décret du 15 octobre 2012 portant nomination du président de l'Établissement français du sang,

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

Mme Christine BIZIEN est nommée directrice des achats, des approvisionnements et de l'immobilier de l'Établissement français du sang à compter du 2 mai 2017.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 20 avril 2017.

*Le président de l'Établissement français du sang,*  
F.TOUJAS